



Partenariat entre la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gard et Enedis

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat Occitanie, représentée par Xavier PERRET, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat au niveau du Gard, et Enedis, représentée par Sylvaine CAZAL, Directrice territoriale dans le Gard, signent, le 20 septembre à 10h, un partenariat afin de contribuer à la prévention des accidents liés aux lignes électriques, d'accompagner les artisans dans leurs différents usages de l'électricité, et de promouvoir les métiers techniques.

Nîmes, le mercredi 20 septembre à 10h :

Permettre aux artisans de travailler en toute sécurité

La vigilance est de mise pour toute personne exerçant une activité professionnelle à proximité des lignes électriques. La présence des lignes aériennes et des liaisons souterraines nécessite de sensibiliser les artisans sur les dangers liés aux travaux à proximité de ces ouvrages. Or, en manœuvrant des engins à proximité des lignes, il peut arriver dans certains cas qu'un arc électrique (ou amorçage) soit provoqué, avec des conséquences potentiellement graves. Sensibiliser aux risques à proximité des ouvrages électriques est donc essentiel.

« *Inciter nos artisans à veiller à leurs sécurités et à celles de leurs salariés est une priorité de chaque jour pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard. La pérennité de nos entreprises artisanales en dépend* », précise Xavier PERRET, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard

Transition énergétique et recrutement

La signature de cette convention renforce la coopération entre ces deux structures sur le territoire du Gard. Elle s'inscrit autour de l'évolution des nouveaux usages de l'électricité et particulièrement la production des énergies renouvelables. « *Notre rôle est d'apporter une expertise et présenter les outils mis en place par Enedis dans le cadre de l'accélération des énergies renouvelables dans les territoires* » précise Sylvaine CAZAL, Directrice d'Enedis dans le Gard.

Ce partenariat permet également de promouvoir l'apprentissage en organisant des démonstrations d'engins et une présentation des missions et métiers de l'entreprise de service public. En effet pour trouver les talents de demain, Enedis mise sur l'alternance et fait découvrir ses métiers techniques.

Ce partenariat confirme la présence territoriale forte d'Enedis, et participe au service de proximité offert par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gard.

A propos de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie fédère le réseau des 13 CMA départementales. Etablissement public administratif de l'Etat, le réseau des CMA contribue à la croissance économique dans chaque département. Mobilisée au quotidien pour défendre et représenter les intérêts des artisans, la CMA Gard accompagne plus de 28 000 entreprises artisanales à chaque étape de leur développement : création et reprise d'entreprise, formation continue, transitions numérique et écologique, promotion de l'artisanat.

Contact presse : Carine CARA – carine.cara@cma-gard.fr – 06.35.06.79.02

A propos d'Enedis

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Contact Presse : Marjorie Lagana – marjorie.lagana@enedis.fr – 06.30.77.55.89